

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Stériles miniers (fiche 85A-L.A.173) à CUGAND

## Description du établissement

---

Date de dernière mise à jour des informations : 17/12/2019

Nom : Stériles miniers (fiche 85A-L.A.173)

Adresse : AUUCNE PRÉCISION

Commune principale : CUGAND (85076)

Communes secondaires : Non renseigné

Activités : Non renseignée

Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 30/09/2020

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00070740101

Ancien identifiant SIS : 85SIS11713

Description<sup>1</sup> : **Zone de réutilisation de stériles miniers uranifères.** L'exposition a été déterminée à l'aide de scénarios-types d'exposition choisis en fonction des usages des zones.

Le scénario d'exposition retenu pour cette zone est "une entreprise (2000h/an)". Le calcul de la Dose Efficace Ajoutée Annuelle (DEAA) associé à ce scénario met en évidence une exposition de 0,39 mSv/an.

Il existe une compatibilité entre l'usage actuel du site et la présence des stériles. Toutefois, afin de conserver la mémoire de ces zones et de s'assurer que les études adéquates soient réalisées en cas de changement d'usages, ce terrain est intégré aux Secteurs d'Information sur les Sols (SIS).

Observations: Description de la zone : Entreprises

Cette zone de réutilisation de stériles miniers uranifères est localisée sur deux départements. Cette fiche SIS concerne uniquement la parcelle située en Vendée. La fiche SIS concernant la partie située dans le département de Loire-Atlantique est la fiche n°44SIS08391.

Cartes de recensement : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/gestion-des-steriles-miniers-des-anciennes-mines-d-a2268.html>

Documents associés<sup>2</sup> : Fiche 85A-L.A.173

# Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 17/09/2021

Description<sup>3</sup> : Zone de réutilisation de stériles miniers uranifères. L'exposition a été déterminée à l'aide de scénarios-types d'exposition choisis en fonction des usages des zones.

Le scénario d'exposition retenu pour cette zone est "une entreprise (2000h/an)". Le calcul de la Dose Efficace Ajoutée Annuelle (DEAA) associé à ce scénario met en évidence une exposition de 0,39 mSv/an.

Il existe une compatibilité entre l'usage actuel du site et la présence des stériles. Toutefois, afin de conserver la mémoire de ces zones et de s'assurer que les études adéquates soient réalisées en cas de changement d'usages, ce terrain est intégré aux Secteurs d'Information sur les Sols (SIS).

Observations: Description de la zone : Entreprises

Cette zone de réutilisation de stériles miniers uranifères est localisée sur deux départements. Cette fiche SIS concerne uniquement la parcelle située en Vendée. La fiche SIS concernant la partie située dans le département de Loire-Atlantique est la fiche n°44SIS08391.

Cartes de recensement : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/gestion-des-steriles-miniers-des-anciennes-mines-d-a2268.html>

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

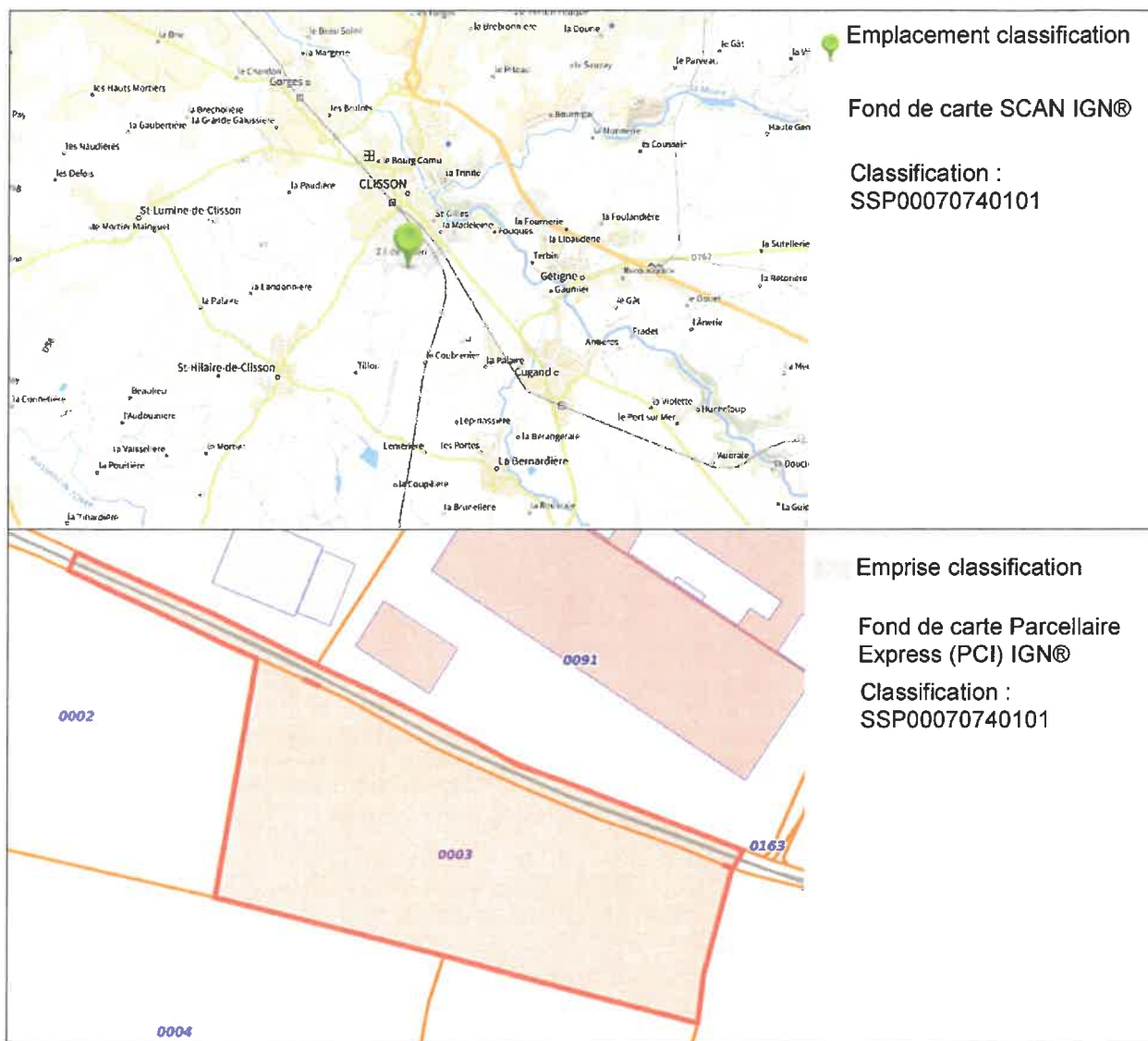
## Géolocalisation

---

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
CUGAND	1	AB	3	85

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long. :-142898.08549667982, Lat. :5954581.680980966

Superficie estimée : 5664 m<sup>2</sup>

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))  
 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche  
 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

